

LA BANQUE ALIMENTAIRE DE NAMUR – LUXEMBOURG

Asbl Banque Alimentaire des Provinces de Namur et de Luxembourg (BANL)

Éditorial

La BANL tournée vers le futur



Les arguments ont été entendus. Nous vous écrivions précédemment qu'à plusieurs reprises, la crainte s'était installée de voir le budget FEAD amputé de 40% pour la période 2021-2027. Toutefois, pour la Belgique, le dossier évoluerait positivement bien que le conditionnel s'impose encore à ce stade.

Car, bien que l'intégration sociale soit - en principe - une compétence régionale, il y aurait un accord pour que cette aide demeure dans le giron du Fédéral. Ce dernier aurait décidé **d'indexer le budget, plutôt que de le réduire**. Le montant budgété passerait ainsi de 88 M € à 100 M €. D'autre part, le système de Voucher ne serait pas appliqué en Belgique.

Le **Hub logistique sur Beauplateau** fonctionne bien et, avec l'installation, dans le dépôt de Rochefort, d'une chambre froide positive et négative, des produits surgelés pourront bientôt être distribués dans le sud de la province de Namur et dans le Luxembourg.

Faisant écho à notre dernière lettre d'information, le projet d'une **Banque alimentaire New Look (BANL)** se concrétise :

- Les plans d'un nouvel entrepôt répondant aux besoins futurs de notre banque ont été dessinés et des entreprises ont été consultées pour remettre leurs offres.
- Le terrain pour accueillir ce nouveau dépôt a été réservé dans le zoning Ecolys de Rhisnes (au nord de Namur).
- Les activités de *VIVReS* vont être intégrées au sein de la BANL et nos statuts, revus l'année prochaine.

Il est important de noter que la Fédération des banques alimentaires soutient financièrement ce projet et que le budget correspondant devrait bientôt être approuvé.

Sommaire

La BANL tournée vers le futur	p.1
Bastogne	pp. 2 et 3
Alimen'T	pp. 4 et 5
Andenne	pp. 6 et 7
Seilles	p. 8

Saint-Vincent de Paul à Bastogne

La Conférence Saint-Vincent de Paul à Bastogne existe depuis 2001.

Elle fonctionne actuellement grâce au travail d'une bonne vingtaine de bénévoles, dont un quart sont par ailleurs des bénéficiaires.



Saint-Vincent de Paul Bastogne soutient environ **280 familles** (soit 640 bénéficiaires) auxquelles elle remet deux colis alimentaires par mois¹. Au total, plus de **3700 colis** sont distribués chaque année, à raison d'environ **170 colis par distribution**. Deux fois par mois également, une quinzaine de colis sont livrés à domicile par des bénévoles aux bénéficiaires qui n'ont pas la possibilité de se déplacer.

Ces colis alimentaires sont constitués grâce aux apports de **trois sources complémentaires** :

- Les invendus reçus de grandes surfaces et de trois boulangeries locales ; les invendus sont récoltés par un bénévole quatre fois par semaine et un autre bénévole fait le tour des boulangeries chaque vendredi matin.
- Les produits achetés grâce à l'argent reçu de l'abbaye d'Orval et de quelques dons ainsi que grâce aux bénéfices de la *vestiboutique*². Les achats s'élèvent à plus de 850 € par distribution (pour 26 distributions organisées par an).
- Les aliments reçus du FEAD³ et de la BANL⁴.



C'est bien sûr cette troisième source qui est de loin la plus importante pour constituer les colis alimentaires. Les produits venant de la BANL sont livrés deux fois par mois à Bastogne par l'asbl *Alimen'T*, localisée à Saint-Ode.

Concrètement, les distributions du vendredi s'effectuent en **cinq étapes** depuis le début de l'épidémie de coronavirus. Précédemment, il y avait six étapes, la première étant un temps d'accueil café/pâtisserie ; ce moment d'échange et de convivialité était fort apprécié et sera réinstauré dès que possible, car il constitue aussi un objectif de l'association.

¹ Toutes les familles ne viennent pas à chaque distribution.

² Boutique de vêtements de seconde main, ouverte uniquement le vendredi après-midi, pendant la distribution de colis alimentaires ; elle rapporte environ 3000 € par an alors que les prix pratiqués sont extrêmement bas, ce qui montre que la boutique répond à un vrai besoin.

³ Fonds Européen d'Aide aux Démunis

⁴ Banque Alimentaire de Namur-Luxembourg

- Les bénéficiaires entrent par la *vestiboutique*, où ils s'arrêtent ou non, selon leurs souhaits.
- Distribution de pains et pâtisseries, en fonction de ce qui a été reçu de la part des boulangeries-pâtisseries.
- Passage au bureau pour enregistrement.
- Passage au local des fruits et légumes frais.
- A la sortie, réception du colis alimentaire proprement dit (colis dont la composition dépend du fait de disposer ou non de l'attestation du CPAS, du nombre de personnes dans la famille et du fait de manger ou pas de la viande ; afin de garantir une variété suffisante des aliments, les listes sont modifiées toutes les six semaines).



Ce fonctionnement implique la présence de **10 à 12 bénévoles** chaque vendredi après-midi.

Par ailleurs, il faut noter que la Saint-Vincent de Paul de Bastogne **collabore avec d'autres instances**. Elle travaille en partenariat avec le CPAS de la Commune, via une convention passée entre les deux partenaires. L'asbl s'associe également avec la section locale de la Croix-Rouge pour organiser la Saint-Nicolas à l'intention des enfants des familles les plus démunies. De plus, une collaboration existe avec la Commune qui prend en charge divers frais liés au fonctionnement de notre association et met gratuitement à notre disposition les locaux nécessaires.

Enfin, si l'**asbl Saint-Vincent de Paul** occupe actuellement des locaux dans l'ancienne gare du Sud de Bastogne; elle **devra bientôt déménager**, puisque ces locaux seront prochainement occupés par deux nouveaux projets de la Commune : un musée du vélo et une halle des producteurs locaux.





ALIMEN'T EST UNE ASBL D'INTÉRÊT PROVINCIAL DE COORDINATION, DE LOGISTIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET NON ALIMENTAIRE EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS EN PROVINCE DE LUXEMBOURG.

Le but social et désintéressé de l'Asbl est multidimensionnel. L'organisation a pour but d'apporter un soutien et de venir en aide aux initiatives d'aide alimentaire et non alimentaire, en faveur des plus démunis, en province du Luxembourg. Elle pourra notamment apporter une aide logistique, technique et administrative aux diverses institutions sociales et aux associations, promouvoir une alimentation saine auprès des enfants et des familles, et développer des projets en faveur des personnes fragilisées et des plus démunies. De manière plus concrète, ses actions porteront sur l'aide alimentaire et non alimentaire, la lutte contre la pauvreté, la valorisation et la promotion des circuits courts et des produits locaux, la valorisation et la transformation des produits, invendus et surplus, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement durable, et la cohésion sociale.

DES ACTIONS MULTIDIMENSIONNELLES

Les actions de l'Asbl Alimen'T permettent:



- D'acquérir des denrées et des produits gratuitement ou à prix réduit.
- De proposer des solutions logistiques (manutention, entreposage et transport) pour les acteurs de l'aide alimentaire et non alimentaire (associations et institutions sociales).
- D'initier des projets de valorisation et transformation des produits, invendus, surplus,... de la grande distribution et du monde agricole, des circuits courts,...
- L'accès à l'aide alimentaire à certaines associations du territoire
- D'aider à la fourniture de denrées fraîches et de saison provenant de producteurs locaux pour les CPAS et les associations du territoire.
- De mettre sur pied des modules de formation et des ateliers de sensibilisation à la nutrition et à la santé, au développement durable,...
- D'aider quant à la réflexion, l'analyse et la mise sur pied de projets satellites à l'aide alimentaire et non alimentaire et de projets divers pour les acteurs de terrain.

L'aide alimentaire et non alimentaire doit être réfléchi en tant que levier pour favoriser l'ouverture et l'accès des bénéficiaires à d'autres ressources :

- Une aide supplémentaire pour favoriser l'insertion professionnelle, la santé, l'accès à une dimension culturelle supplémentaire, la lutte contre la « déprivation matérielle » (l'incapacité de posséder les biens et services et/ou de se livrer aux activités qui sont ordinaires dans la société où l'on vit et qui sont perçues comme des nécessités).

Partenariats

Pour développer ces actions, l'Asbl Alimen'T est soutenue par la Province de Luxembourg et la Wallonie. Elle développe des partenariats avec

- la Banque Alimentaire Namur Luxembourg (BANL), le SPP-IS, les CPAS de la province de Luxembourg, les associations reconnues par le SPP-IS, la Province du Luxembourg, la Wallonie, Viva For Life, l'ASBL Quartiers de Vie, BNP Paribas, la Loterie Nationale, CAP 48.

MISSIONS DE L'ASBL ALIMEN'T

○ Organiser et structurer l'aide alimentaire

1. Coordination de l'aide européenne et des produits du Fond Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) à destination des CPAS et associations.
2. Coordination de l'aide alimentaire provenant de la Banque alimentaire Namur-Luxembourg (BANL) à destination des associations (produits européens, non européens et surgelés).

○ Sensibiliser à une alimentation saine et à la lutte contre le gaspillage alimentaire

1. Création de modules de sensibilisation et d'information en partenariat avec l'Observatoire de la Santé
2. Participation aux Salons pour sensibiliser un large public et faire connaître l'Asbl Alimen'T.
3. Animation d'ateliers en lien avec l'alimentation saine et le développement durable :

- Ateliers culinaires didactiques
- Ateliers pour consommer autrement
- Atelier pour faire des économies
- Ateliers pour lutter contre le gaspillage



○ Soutenir une agriculture durable et de bonne qualité

Proposer aux producteurs et aux agriculteurs de la région divers projets de récupération de leurs surplus, invendus ou produits non calibrés et des projets de valorisation et de transformation dans l'objectif de proposer des produits sains aux personnes précarisées (légumes venant de dons de producteurs, de la grande distribution et du potager).

○ Proposer des produits non alimentaires

En partenariat avec l'Asbl Goods to Give qui collecte des produits neufs non alimentaires, Alimen'T propose un appui dans l'approvisionnement et la distribution de produits d'hygiène et d'entretien, de jeux, de matériel scolaire et de première nécessité.

○ Structurer la logistique des invendus/surplus

1. Logistique de la récupération et de la distribution
2. Opérations de glanage
3. Valorisation des produits



PROJETS DE L'ASBL ALIMEN'T

Projet d'Economie sociale

Avec le soutien de la Région Wallonne : Créer un espace dédié au Terroir, à la récup', à la consommation responsable, etc.

Lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale

Avec le soutien de la Loterie Nationale : Fournir les associations et Cpas notamment en produits frais en congelant les surplus de produits frais dont nous disposons.

Plan Régali

Avec le soutien de la Région Wallonne : Valorisation ou transformation d'invendus et de surplus de l'industrie agroalimentaire, des producteurs locaux et des grandes surfaces en plats préparés à destination des personnes précarisées de la province du Luxembourg pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Sensibilisation et accès dès le plus jeune âge à l'alimentation saine et durable pour les familles précarisées de la Province du Luxembourg

Avec le soutien de Viva for Life : Ateliers de sensibilisation à l'alimentation saine et durable et distribution de repas confectionnés à base de produits issus de l'agriculture locale, à destination des enfants de 0 à 6 ans.

"Alimentation et Vie saine "

Avec le soutien de BNP Paribas Fortis Foundation : Organisation de diverses séances d'animations à la fois ludiques et informatives à l'aide d'une cuisine collective et valorisation des produits.

Projet Interreg FRUGAL

Avec des partenaires de la Grande Région (France, Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg et Wallonie) : Favoriser la réduction du gaspillage alimentaire au moyen de la consommation locale



ASBL Alimen'T
Mail: info@alimen-t.be
N° Entreprise: 0668.875.574

Rue de Marche 72 - 6600 Bastogne
Tél.: 061/22.49.10 GSM: 0470/38.31.78
IBAN: BE51 1030 4834 4262 BIC: NICABEBB

Ed. 13-11-20



Une épicerie sociale... « Le Lien »

Un peu d'histoire ...



Le CPAS distribue depuis des années des vivres provenant du Fonds Européen d'Aide aux Démunis (FEAD).

Les conditions de cette distribution étant devenues précaires, le CPAS a saisi l'opportunité d'acquérir un immeuble au centre-ville afin d'y aménager un espace adapté et convivial. Ce bâtiment, situé au n°40 de la rue du Pont à Andenne, présente plusieurs atouts : un accès par l'arrière permettant les livraisons, des caves saines pour le stockage et une belle surface de rangement des produits. Situé non loin du centre-ville, il reste toutefois discret et le parking y est aisé.

Parallèlement, il a été constaté que l'offre des produits devait s'améliorer : augmenter les quantités et varier la gamme des denrées proposées.

La province de Namur a accueilli aussi le projet favorablement en finançant l'installation d'une chambre froide positive nécessaire au stockage des produits frais et des légumes.



Quels types de marchandises ?



- les produits secs du FEAD
- des invendus récupérés du mardi au vendredi auprès du Carrefour Market, Colruyt, Aldi et de la boulangerie « Louise » d'Andenne
- des produits du Resto du Cœur livrés chaque mardi
- des légumes de la criée fournis par la province de Namur (Distridenrées) 2 fois par mois
- des colis préparés par l'ASBL namuroise « VIVReS »
- des vivres de la Banque Alimentaire
- des achats effectués sur la plateforme SOLIFOOD afin de compléter l'offre habituelle



Pour qui ?



L'épicerie n'est pas ouverte à tout public, mais réservée aux bénéficiaires du CPAS dont les revenus ne dépassent pas le seuil de pauvreté ou dont la situation financière s'avère particulièrement précaire.

Chaque ménage peut se présenter une fois par mois sur base d'une invitation personnalisée et les produits sont gratuits.

Actuellement, plus de 300 ménages fréquentent l'épicerie, représentant une moyenne de 500 bénéficiaires.



Finalité.....



Cette collaboration conjointe entre les secteurs associatif, commercial et les pouvoirs locaux, provinciaux et fédéraux permet d'offrir des denrées de qualité, en quantité non négligeable et réduit ainsi le poste alimentation des budgets des familles ou personnes défavorisées de la commune, en s'inscrivant dans une démarche solidaire par la récolte des invendus.

Infos : Valérie HANOZET 0476/87 03 84 valerie.hanozet@cpas-andenne.be
Chantal DUBOIS 085/84 94 03 chantal.dubois@cpas-andenne.be



Conférence de Saint-Vincent de Paul

Organisation catholique de laïcs au service des démunis
ANDENNE - SEILLES

Depuis quand ?



La Conférence Saint-Vincent de Paul fut fondée à Seilles en 1891. Depuis cette date, elle a apporté de l'aide à de nombreux démunis de la région et cela, sans aucune interruption.

Notre organisation ?

Actuellement, cette conférence fonctionne avec 26 bénévoles. Ceux-ci organisent la permanence les lundis de 13h30 à 16h30 à la Rue du Château, 16 A à Seilles. A cause de l'affluence, nous avons ajouté deux matinées supplémentaires : les 1^{er} et 3^{ème}



lundis de 9h30 à 11h15. Pendant ces permanences, les démunis sont accueillis, sont écoutés et sont aidés matériellement : ils reçoivent donc un colis alimentaire par mois pour leur famille ; ils peuvent également bénéficier de vêtements de seconde main.

Notre offre ?



Les vêtements en bon état sont apportés par des personnes de la région. Les colis alimentaires sont fournis par le FEAD (Fonds Européen de l'Aide aux démunis) et la BANL, par l'ASBL VIVReS. Des invendus sont collectés actuellement dans le Colruyt d'Andenne, chez Aldi à Andenne, chez Match à Andenne, chez Mokaline à Petit-Warêt et chez Farniente à Seilles. La Conférence achète ponctuellement des vivres de première nécessité pour compléter le colis : légumes frais, sucre, margarine, café...

Nos rentrées financières ?

La Conférence ne dispose d'aucun subside. Diverses activités permettent de renflouer les caisses : dîner annuel en mars, tombola, collecte dans les églises. Des dons de particuliers complètent les rentrées d'argent.

L'argent ainsi récolté sert à acheter des vivres, à aider des familles qui sont dans le besoin. La Conférence intervient exceptionnellement, et selon des conditions très strictes, dans des frais scolaires, des médicaments, dans certaines factures.



Nos partenaires ?

Une convention est signée annuellement avec les CPAS d'Andenne, d'Ohey et de Gesves. Le Kiwanis d'Andenne prend en charge financièrement des enfants qui sont dans une situation très précaire. Un don annuel du Rotary d'Andenne nous permet d'acheter des légumes pendant quelques semaines. Le service logistique de la Ville d'Andenne nous permet d'acheminer relativement facilement les vivres de Meux ou de Saint-Servais dès que le besoin s'en fait sentir.

Nos chiffres ?

La Conférence aide en moyenne **175 familles** par mois, ce qui représente environ **600 personnes** aidées. Elle peut témoigner que de plus en plus d'Andennais, d'Oheytois et de Gesvois ont des difficultés pour nouer les deux bouts : logement, énergie, alimentation sont des postes qui prennent de plus en plus de place dans le budget des familles pauvres.

A la Saint-Vincent, ces démunis trouvent un sourire et une bouffée d'oxygène.